

CERTIFICAT D'ÉTUDES PRIMAIRES

La Commission d'examen chargée de la délivrance des certificats d'études primaires certifie que Miton Jacques né à Couriac le 1^{er} septembre 1872 demeurant à Couriac département de la Gironde a fréquenté l'école dirigée par M. Camus, depuis le 1^{er} octobre 1871 jusqu'au 31 août 1872, et qu'à sa sortie de l'école, il a subi un examen, duquel il résulte qu'il a mérité les mentions suivantes dans les différentes branches de l'enseignement primaire qu'il a étudiées, SAVOIR :

(Inscrire ici, avec la mention bien ou assez-bien, les matières de l'enseignement obligatoire ou facultatif sur lesquelles l'élève aura justifié de connaissances suffisantes) (Lois du 15 mars 1850 et du 21 juin 1865.)

Instruction religieuse..... Bien
Lecture..... Bien
Écriture..... Bien
Orthographe..... Bien
Langue française..... Bien

Arithmétique..... Bien
Système métrique..... id.
Histoire de France..... Bien
Géographie..... id.
Dessin linéaire et Arpentage.....

En foi de quoi il lui a été délivré le présent Certificat par les Membres de la Commission d'examen chargée de la délivrance des certificats d'études primaires.

A Bourg le 4 septembre 1872.

S. Chabaud
J. Verpagné
Chabaud

VU ET APPROUVÉ :

A Bourg le 4 septembre 1872.

L'Inspecteur de l'Instruction Primaire,

Ch. Corvisier